Tribunes publiées dans le Journal n°173

Claude Delmotte
Majorité municipale
Au nom de la majorité municipale
Recette de la bûche de Noël pour 6 personnes
Les ingrédients : 300 g de sucre en poudre - 150 g de farine - 16,5 g de levure - 375 g de chocolat pâtissier - 300 g de beurre - 6 oeufs.
Étape 1 : Séparer les blancs des jaunes d'oeufs.
Étape 2 : Fouetter les jaunes d'oeuf avec le sucre et 3 cuillères à soupe d'eau tiède, pour les faire mousser.
Étape 3 : Ajouter, peu à peu, la farine et la levure.
Étape 4 : Monter les blancs d'oeuf en neige puis les incorporer délicatement au mélange précédent.
Étape 5 : Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6). Étaler la pâte dans un moule long et plat (type lèchefrite) recouvert d'un papier cuisson sur 1 cm d'épaisseur.
Étape 6 : Enfourner pour 10 à 15 minutes de cuisson, le biscuit doit être légèrement doré.
Étape 7 : À la sortie du four, poser sur le biscuit un torchon propre humide puis le démouler dessus et rouler. Laisser refroidir.
Étape 8 : Briser le chocolat, et le faire fondre au bain-marie.
Étape 9 : Lorsqu'il est fondu, ajouter le beurre mou et mélanger.
Étape 10 : Dérouler le gâteau et y étaler les 2/3 du chocolat. Rouler ensuite à nouveau le biscuit sur lui-même.
Étape 11 : Recouvrir le biscuit du reste de chocolat puis, à l'aide d'une fourchette, strier le dessus.
Étape 12 : Faire prendre au réfrigérateur.

Didier Mignot
« Blanc-Mesnil à venir »
Président du groupe Blanc-Mesnil à venir
Notre police municipale (PM) a une actualité peu reluisante. Embauche d'un agent révoqué d'une autre ville car accusé de violences et pour avoir uriné sur un jeune, et condamnation en première instance du directeur à 7 mois de prison avec sursis pour arrestation arbitraire et violences sur un homme de 72 ans !

Des rumeurs courraient en ville sur le comportement de membres de la PM à l'égard du public et aussi en interne au service, mais là, c'est la justice qui est saisi de ces affaires.

Il faut se garder de mettre tous les policiers dans le même sac, loin s'en faut, mais cela pose quelques questions. Comment en est-on arrivé là ? Comment a-t-on pu recruter un agent révoqué ailleurs ? Quelles sont les consignes et les missions données au directeur de la PM par la municipalité ? Il faut que cette dernière s'explique et sorte de son silence. Les blanc-mesnilois ont le droit de savoir.

La PM peut et doit jouer un rôle en matière de prévention, de présence humaine, de relations avec les habitants en coordination avec la police nationale, qui elle, manque de moyens.

Qu'elle soit nationale ou municipale la police est un service public et ses comportements sont à l'image des ordres qui lui sont donnés. On peut donc légitimement s'inquiéter des orientations prises par la ville en matière de tranquillité publique où ceux qui devraient être des « gardiens de la paix » sont supplantés par des « forces de l'ordre » qui s'en prennent à des innocents.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Contact : bmavenir@gmail.com